



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E8454

VALABLE JUSQU'AU 06/02/2026

ÉDITÉ LE 07/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958

Forme juridique : SAS  
DEPUIS LE 14/03/2017

Capital : 14 177

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MARSEILLE 58B30 1958B00030

Siret : 058 800 301 00069

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9008006

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AU422873

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AU422873

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS ALBERT ET FILS

1528 CHEMIN DU CLAUVIER  
13360 ROQUEVAIRE

Téléphone : 04 91 62 09 08

Fax : 04 91 50 25 40

Portable : 06 16 92 88 72

Site Internet : [www.albertetfils-plomberie.com](http://www.albertetfils-plomberie.com)

E-mail : [contact@albertetfils-plomberie.fr](mailto:contact@albertetfils-plomberie.fr)

Responsabilité légale :

A.K. ENVIRONNEMENT (921 699 005) / KOUBI ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
/ VAUCLIN KARL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7      Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/02/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/06/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/02/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	18/06/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/06/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.